

Dossier

**Création d'un espace  
de co-working**

© Le Conseil municipal  
des Jeunes recrute

© Centrale hydroélectrique :  
études en cours

© **PLU**

**Réunion publique**

**Le 2 décembre 2021  
à 19 h**

**Salle des fêtes  
de Belmont**

# INFOS PRATIQUES

**Mairie Principale - Tél. : 04 79 87 33 57**

1 place de la Mairie - Belmont - 01260 Valromey-sur-Séran

**Courriel :** mairie.valromeysurseran@orange.fr

**Site internet :** www.valromeysurseran.fr

**Horaires d'ouverture :** **Lundi :** 9h - 12 h et 13h - 17 h

**Mardi :** 9 h - 12 h / **Jeudi :** 9 h - 13 h / **Vendredi :** 9 h - 12 h

**Mairies déléguées :** Permanences ou rendez-vous

Lompnieu et Vieu : Jeudi 9h - 12 h / Sutrieu : Lundi 9 h - 12 h

## RECENSEMENT

Le recensement était prévu début 2021; il a été reporté pour des raisons sanitaires. Il aura lieu du 20/01 au 19/02/2022.

**Nous recherchons 2 personnes** qui ont une bonne connaissance de notre commune pour effectuer cette mission rémunérée sous la supervision d'un coordonnateur. Si vous êtes intéressés par ce poste d'agent recenseur, **faites-vous connaître à la mairie avant le 1er décembre.**



## VACCINATION

Nous vous rappelons que la commission sociale peut vous accompagner dans la démarche de vaccination et que le transport à la demande est à votre disposition pour vous conduire au centre de vaccination.

**Pour information, le centre de vaccination se trouve à la salle des fêtes de Brens depuis le 04/10.**

N'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de renseignements.



## RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée à l'école de Champagne avec 149 élèves, dont 91 enfants de la commune de Valromey-sur-Séran.

Les élèves sont répartis en 2 classes maternelles et 7 classes élémentaires. Une classe ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) a été ouverte cette année à l'école de Champagne-en-Valromey. Six élèves sont inscrits à ce jour. Les ULIS sont des classes favorisant la scolarisation d'élèves qui ont besoin d'un enseignement adapté.

L'équipe enseignante remercie les communes de Valromey-sur-Séran et de Champagne-en-Valromey pour l'entretien des bâtiments scolaires par les agents techniques, les aménagements réalisés et le renouvellement du matériel informatique.

## 4 PNEUS NEIGE



Une réflexion a été conduite dans le cadre de la loi Montagne afin d'améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale en zone de montagne. Suite à la parution du décret N° 2020-1264 du 16/10/2020, l'équipement de 4 pneus hiver et, le cas échéant, de chaînes à neige métalliques ou textiles sur au moins 2 roues sont obligatoires. Cette obligation entre en vigueur le 1er novembre 2021 et devra être respectée entre le 1er novembre et le 31 mars de chaque année. Nous vous demandons de bien prendre en compte cette information afin d'être prêts pour les premières neiges.

## PASS' SPORT

Pour information, l'État met en place le Pass'sport, dispositif qui vise à inciter les jeunes à pratiquer une activité sportive régulière et à souscrire une inscription en clubs sportifs à la rentrée 2021.

Il s'agit **d'une aide financière de 50 €**, sous forme de réduction immédiate.

Les publics visés sont **les jeunes de 6 à 17 ans révolus**, issus de familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire en 2021 ou de l'allocation d'éducation pour enfant handicapé et les mineurs émancipés bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.



## Ramassage des feuilles à l'automne

L'automne arrive avec ses belles couleurs mais aussi avec les feuilles des arbres qui tombent. La Mairie vous demande de bien vouloir ramasser ces feuilles sur la voirie en bordure de votre propriété pour la sécurité et le confort de tout le monde.



# Edito

**Pauline GODET**

Maire de Valromey-sur-Séran

## Photo de couverture :

"Argent de poche 2021" :

Un grand merci aux jeunes pour le travail réalisé sur la commune : Amaury, Luckas, Elio, Rémi et Corentin (*de gauche à droite sur la photo*).

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après un été encore perturbé par les suites du COVID, nous pouvons nous réjouir, en ce début d'automne, de retrouver les activités festives et culturelles et les rencontres qui nous ont tant manqué.

**Le 6 septembre dernier**, la vie associative a repris avec le forum des associations, déplacé de Champagne à Valromey-sur-Séran, en raison des travaux de réhabilitation de la Maison de pays. Ce fut une belle journée tant pour les associations que pour les nombreux visiteurs, qui ont pu mesurer la diversité et le dynamisme des associations valromeysannes. La vie reprend son cours et nous ne pouvons que nous féliciter de cette convivialité retrouvée.

**Un autre rendez-vous**, désormais incontournable, est la traditionnelle exposition d'art et de peinture qui s'est tenue le 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre. Cette 22<sup>ème</sup> édition a été un bel événement et vous êtes venus nombreux.

**Par ailleurs, cet hiver** nous avons bon espoir de pouvoir organiser le repas des aînés dans nos différents hameaux ainsi que le spectacle des enfants, moments ancrés dans notre vie communale.

**Ce dernier trimestre** marquera également la fin des travaux de rénovation de la salle polyvalente de Charancin. Le chantier a pris quelques semaines de retard, mais la salle pourra vous accueillir prochainement dans une ambiance plus chaleureuse. Le gîte communal est en cours de finition et sera proposé à la location en début d'année prochaine. Une inauguration sera organisée prochainement et nous vous proposerons une visite complète du bâtiment à cette occasion.

**Toujours dans un souci de valorisation du patrimoine communal**, nous travaillons à deux projets de réhabilitation.

Le premier concerne la rénovation énergétique de la mairie de Sutrieu. Pour mener à bien cette mission et faire les meilleurs choix techniques, nous avons sollicité l'ALEC 01, cabinet conseil dans le domaine des énergies renouvelables.

Le second projet consiste à aménager, à l'étage de la mai-

rie de Belmont, un espace de coworking, avec une salle d'accueil pour les artisans, entrepreneurs et étudiants du territoire, qui pourront ainsi bénéficier d'installations informatiques, d'une connexion performante, d'ateliers numériques et profiter de la richesse des relations partagées. Le dossier en page centrale vous permettra de mieux comprendre les enjeux d'un tel projet, qui répond aux besoins actuels.

**Enfin, le dossier PLU** avance selon le calendrier prévu. Il n'en reste pas moins que c'est un travail de longue haleine et que le dossier n'en est encore qu'à ses débuts. Vous êtes déjà très nombreux à vous être manifestés pour apporter des précisions ou remonter des demandes personnelles. Dans un souci de transparence, nous avons jugé utile d'organiser une **réunion publique qui se tiendra à la salle des fêtes de Belmont Jeudi 2 décembre à 19 h**. D'autre part, nous avons élaboré un questionnaire visant à recueillir vos nombreuses contributions. Je vous invite à le remplir et à le retourner à la mairie et vous en remercie. Il est encore bien trop tôt pour donner suite aux demandes individuelles, qui seront prises en compte le moment venu, à un stade ultérieur de la procédure. Les documents d'urbanisme des communes historiques restent en vigueur et servent toujours de base à l'instruction de vos dossiers d'urbanisme. Des débats sont prévus au moment de la réflexion sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et nous serons alors en mesure de vous apporter des premiers éléments de réponse, cela dès le début d'année 2022.

Nous souhaitons continuer à faire de notre commune un territoire où il fait bon vivre et une terre d'accueil attractive, avec des temps festifs, tout en sachant prévoir les investissements nécessaires à son développement. Pour mener à bien cette mission, vous pouvez compter sur une équipe municipale ambitieuse, impliquée, disponible et à l'écoute de ses habitants.

Il m'est difficile de clore cet édito sans revenir sur cet été tragiquement marqué par le décès brutal de trois jeunes habitants de notre commune : Arnaud Masnada, Natalia Kowalska Chmiel et le petit Lucien Niogret.

Nos pensées accompagnent les familles endeuillées.



## Contexte sanitaire et écologique

La crise sanitaire a développé le travail à distance de manière considérable. De nombreuses entreprises imposent ou encouragent fortement leurs employés à faire du travail en distanciel. Notre territoire ne dispose pas toujours d'un réseau internet suffisant. D'autre part, certaines personnes travaillant à la maison souffrent d'isolement ou rencontrent des difficultés pour séparer vie professionnelle et vie personnelle.

Par ailleurs, les espaces de coworking s'intègrent parfaitement dans une démarche de développement durable. Le partage d'une surface commune limite la consommation électrique, diminue le gaspillage et réduit la production de déchets. Cette nouvelle manière de concevoir le travail a aussi une incidence directe sur l'empreinte carbone. En privilégiant un lieu de travail proche de chez lui, le coworker réduit significativement ses déplacements.

## Pertinence d'un espace coworking à Valromey-sur-Séran

Par l'intermédiaire d'une convention d'occupation des locaux de l'étage de la mairie de Belmont à l'association Vivre en Valromey Retord, une première expérience a déjà été menée depuis octobre 2019. Le bilan est très encourageant. En effet, une dizaine de personnes, aux profils variés, fréquentent régulièrement ce lieu. Aucune publicité n'a cependant été faite, faute de place suffisamment grande pour accueillir davantage de coworkers. Par contre, la demande est croissante ; la présence d'un réseau d'entrepreneurs en Bugey Sud, la proximité des gares de Culoz et Virieu-le-Grand, le dynamisme et l'attractivité du Valromey, l'arrivée de nouveaux actifs dans nos villages... sont autant de voyants au vert. Le site envisagé est particulièrement adapté ; la surface disponible permet un projet évolutif, dans un environnement très agréable, doté d'un parking. La fibre optique et la très bonne couverture réseau sont également des atouts majeurs et indispensables, les nouvelles technologies étant désormais incontournables. Pour la commune, il s'agit aussi d'une véritable opportunité de répondre aux besoins des jeunes actifs et d'attirer de nouveaux habitants. C'est un puissant message de bienvenue et de dynamisme.

Enfin, le Gouvernement encourage le développement de tiers lieux, notamment dans les territoires ruraux. Les financements mobilisables sont donc conséquents. La mise en œuvre de ce projet permettrait la réhabilitation d'une surface aujourd'hui inoccupée (et dont la réfection s'avérera nécessaire à court terme) dans des conditions financières très avantageuses.

Cela apparaît d'autant plus pertinent qu'en plus d'accueillir des coworkers, les élus réfléchissent à un projet plus global autour du numérique, en proposant par exemple des ateliers d'appropriation des outils, ou encore autour de la notion de services aux habitants : artisans, étudiants... (mise à disposition de salle de réunion...).



## Qu'est-ce qu'un espace de coworking ?

C'est un anglicisme (to work = travailler) qui désigne le fait, pour des professionnels indépendants, de partager un même espace de travail. Ces espaces de travail partagé sont fondés sur deux principes clefs : la mutualisation et la collaboration.

Quel que soit leur métier, les entrepreneurs individuels, les très petites entreprises ou les start-up ont vocation à se réunir pour mutualiser les coûts : lieu de travail, équipements, consommables... Au-delà de ces notions économiques, les travailleurs sont surtout à la recherche de lien social et de partage de connaissances. Le réseau qu'ils se créent ainsi est un véritable atout. En ce qui concerne les salariés d'entreprises, également appelés à fréquenter ces espaces de travail partagé, ils viennent plutôt chercher un lieu adapté à leurs besoins (connexion, calme...) en dehors de leur habitation. De tels lieux sont propices à l'émergence de nouveaux projets, de collaborations et d'opportunités pour les indépendants, les salariés ou encore les entreprises.



### Calendrier et budget prévisionnel

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est à ce jour estimée à 192 000 € HT (équipement et maîtrise d'ouvrage inclus). Les subventions mobilisables pourraient atteindre 80 %, soit un reste à charge pour la commune de 38 400 €. Nous devons profiter de ces aides financières pour finaliser le projet sans trop attendre.

Dans l'attente de la confirmation d'attribution des subventions, les élus travaillent maintenant à la gestion et l'animation de cet espace. En effet, plusieurs formules co-existent : des modèles 100 % privés (association ou société privée), 100 % publics ou encore mixtes (partenariat entre une collectivité et une association par exemple). A ce stade, la volonté municipale est de s'appuyer sur l'expérience de la communauté d'utilisateurs pour organiser et animer cet espace. Elle s'en réserverait par contre la gestion ou la supervision financière si celle-ci devait être déléguée.

### Témoignages

#### Manue, création d'une épicerie bio

*"En arrivant dans le Valromey, j'ai été très contente de trouver cet espace : sobre et convivial, bien équipé, notamment de la fibre, et un lieu de travail où rencontrer de nouvelles personnes. Cela permet d'échanger sur le territoire, les bons plans et les infos en tout genre. Et pour ne rien gâcher, la vue depuis les fenêtres est grandiose ! Bref, un cadre de travail agréable à vivre au quotidien.*

#### Thibaut, réalisateur

*"A notre arrivée dans le Valromey, nous travaillions à distance mais cela était très compliqué à cause de la mauvaise couverture internet du Valromey. La création de cet espace couvert par la fibre est un soulagement pour le travail à distance gourmand en bande passante. De plus, l'idée de se rassembler sur un même lieu permet de créer de formidables échanges !"*



Vue prise depuis l'espace de travail



#### Maya, épidémiologiste

*"Dès mon arrivée dans le Valromey, j'ai commencé un poste en télétravail, et je craignais de me trouver isolée dans ce nouveau territoire. L'espace de coworking de Belmont, et l'association VVR m'ont permis de belles rencontres, et une meilleure intégration dans ce territoire et son tissu associatif très dynamique. Sans compter que la rapidité de connexion et la magnifique vue offrent un cadre de travail idyllique."*

#### Ambre, illustratrice

*"Je travaille de chez moi, sur plusieurs projets. J'ai été ravie de pouvoir utiliser l'espace de coworking : lumineux, pratique et convivial, loin de la solitude ressentie chez soi face à la feuille blanche ! Travailler à plusieurs sur ce même espace m'apporte tout bonnement de l'énergie. Réfléchir à plusieurs à sa mise en place, à son aménagement, pour répondre au mieux à nos différents besoins, était et demeure un challenge enrichissant. Cet espace partagé dédié au travail, c'est un atout quand on vit et travaille dans le Valromey."*

## Les délibérations du Conseil municipal

*Afin de vous tenir au courant de la vie communale, il nous semble important de vous faire un compte rendu succinct des délibérations significatives prises en réunion de Conseil municipal.*

### ► Séance du 17 mai 2021

- **Convention avec la Communauté de Communes Bugey Sud (CCBS) pour l'installation d'équipements vélos** : la commune autorise la CCBS à installer sur les sites touristiques majeurs (ex. Cascade de Ceyveyrieu) des porte-vélos.
- **Lettre d'intention** pour le projet hydroélectrique (voir l'article dédié à ce sujet).
- **Mise à disposition d'une parcelle communale pour l'installation d'un local de chasse à Sutrieu** : la commune met à disposition la parcelle section A 503 située à Fitignieu pour l'implantation d'un local de chasse au bénéfice de l'association L'Echo de la Lèbe. La société de chasse financera la construction, l'entretien de ce local ainsi que les charges locatives.

### ► Séance du 21 juin 2021

- **Compétences Plan Local d'Urbanisme Inter-communal** : report du transfert à la CCBS de la compétence en matière de plan local d'urbanisme compte tenu de l'élaboration en cours de notre PLU et de l'écriture d'un projet de territoire à l'échelle de la communauté de communes.
- **Délégation de signature à un élu en vertu de l'article L4122-7 du code de l'urbanisme** : cet article crée par ordonnance n°2005-1527 du 8 décembre 2005 précise que si le maire ou le président d'une intercommunalité a un intérêt dans un projet de demande de permis ou de déclaration préalable, le conseil municipal ou l'organe délibérant désigne un autre de ses membres pour prendre la décision.
- **Convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'installation d'abris-voyageurs** : en vue d'améliorer le service rendu aux usagers des transports publics routiers non urbains et scolaires, la Région prend en charge la fourniture d'abris-voyageurs. 7 emplacements ont été proposés : Belmont, Charancin, Chongnes, Cossonod, Glargin, Les Mélines, Vercosin.
- **Demande de subventions de l'État** : 2 projets ont été proposés : la défense incendie et l'étude sur l'aménagement de l'espace de coworking.

### ► Séance du 19 juillet 2021

- **Convention de partenariat et d'adhésion au conservatoire de musique de Belley** : la ville de Belley a proposé une convention de partenariat avec une participation financière à la charge des communes pour les familles utilisatrices de son conservatoire. L'assemblée en refuse la signature dans un souci de maintien de l'offre associative présente sur le Valromey.
- **Demande de subventions départementales** pour l'espace coworking en complément de la subvention de l'Etat et pour la rénovation énergétique de la mairie de Sutrieu.

### ► Séance du 13 septembre 2021

- **Vente d'une parcelle au lot "Pré Perret" à Sutrieu** : La commune accepte de réserver la parcelle N°4 au profit de M. et Mme Leleu pour un montant de 36 128 € pour la construction de leur résidence principale.
- **Voirie communale, changement de dénomination** : La ruelle du Centre (Belmont) devient impasse de la Chênevière. La rue de la Cascade (Massignieu) devient rue du Séran.



Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la commune a renouvelé l'opération "Argent de poche".

Cinq jeunes garçons de 16 et 17 ans se sont portés volontaires. La municipalité remercie **Corentin Jeunet** (Charancin), **Amaury Debeaupte** (Massignieu), **Elio Moreno** (Contamine), **Luckas Boquerat-Valu** (Vogland) et **Rémi Bernard** (Belmont) pour leur sérieux dans le travail réalisé : la tonte, le désherbage, l'arrosage dans nos villages...

Pour rappel, ce dispositif permet aux jeunes de 16/17 ans résidant sur la commune d'effectuer des missions au sein des services municipaux en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par demi-journée sur une semaine.

Nous avons bon espoir d'accueillir d'autres participants et pourquoi pas des jeunes filles pour l'été prochain !

## Sortie VTT et reprise des réunions du Conseil municipal des Jeunes

**Le 28 août à Lompnieu**, beaucoup de nos jeunes conseillers se sont retrouvés avec leurs parents et amis pour une sortie VTT, projet mis en œuvre par le Conseil Jeunes. Cet événement a réuni plus de trente personnes : à pied, à vélo, chacun a pu découvrir les 6,5 kilomètres du parcours qui semble avoir recueilli un accueil favorable.

Au départ de la mairie de Lompnieu, il emprunte le sentier botanique, oblique ensuite sur la route forestière de la Rochette avant de redescendre dans la forêt pour rejoindre le sentier des Ecoliers jusqu'à Sutrieu et de remonter par la voie romaine jusqu'au point de départ. Le ravitaillement prévu à mi-parcours a été très apprécié et la randonnée s'est terminée dans la salle communale autour du verre de l'amitié.

### Vers un parcours VTT pérenne

Nos jeunes élus concrétiseront le projet lors des prochaines réunions, avec vraisemblablement un passage sur le terrain pour le baliser et le rendre conforme à leurs attentes avec des mini-interventions déjà évoquées par les plus grands, ce 28 août. De nouveaux contacts ont d'ailleurs été noués qui permettront peut-être d'étoffer un peu notre Conseil.

### Le Conseil municipal des Jeunes recrute

En effet, après les balbutiements des premiers mois et le coup d'arrêt imposé par le COVID, on espère que notre CMJ (10 membres actuellement) va retrouver un nouveau souffle. La réunion de rentrée s'est tenue vendredi 1er octobre à 17 H 30. Ces réunions sont ouvertes à tous les écoliers et collégiens de la commune, scolarisés du CM1 à la 3ème. Ils seront accueillis avec grand plaisir et participeront aux nouveaux projets, étant précisé toutefois que les conseillers actuels, maire et adjoints, élus en début de mandat resteront en poste jusqu'en octobre 2022.

**Pour tout renseignement** contacter la mairie de Valromey-sur-Séran au **04 79 87 33 57** ou Marie-Françoise Martinod au **06 70 68 84 85**.



### Parmi les actions envisagées :

- La participation à un conseil municipal avec présentation des jeunes conseillers aux élus adultes,
- Une visite de la fruitière de Virieu-le-Petit, suivi d'un pique-nique et d'un temps festif pour tous les enfants de la commune,
- La préparation de panneaux de sensibilisation à la propreté des villages,
- La recherche d'un nom pour les habitants de notre commune,
- La découverte d'une instance législative.

**Le Conseil Jeunes sera ce que vous, jeunes habitants de Valromey-sur-Séran, en ferez**, pour continuer à vous sentir bien dans notre village, à comprendre la vie d'une commune, à défendre et représenter vos camarades devant la municipalité tout comme vous le faites en étant délégués de classe et, pourquoi pas, pour ceux qui y trouveront un véritable intérêt, à préparer l'avenir.

## Voirie et autres travaux dans la commune

**Les projets retenus en 2021 par la Communauté de Communes Bugey Sud (CCBS) débuteront prochainement.**

Ci-dessous voici les voiries concernées et les montants alloués :

- Rue d'Antioche et rue du Four (Vieu) : 58 348.80 € TTC
- Rue de Margillieu (Belmont-Luthézieu): 49 202.40 € TTC
- Ruelle du Sud-Ouest (Belmont-Luthézieu) : 10 716 € TTC

**Les deux projets suivants sont repoussés :**

- Rue du Tartuffier (Vieu) : nous sommes toujours en attente des travaux du passage de la fibre optique.
- Montée du Pont (Vieu) : le Syndicat des Eaux du Valromey doit effectuer des travaux de renforcement de réseaux en 2022 avant la réfection de la voirie.

### **Autres travaux**

Comme chaque année, un peu moins de 30 tonnes de point à temps ont été déposées sur nos voiries.

## Centrale Hydroélectrique Études en cours

**La société CVE\* a pour projet d'implanter une centrale hydroélectrique sur le Séran, sur des terrains privés avec l'accord des propriétaires concernés.**

La prise d'eau se ferait en amont du pont de la Bavosière avec la pose d'une conduite forcée enterrée qui serait située sur le chemin communal du Flon.

La production d'électricité serait équivalente à la consommation annuelle de 950 foyers. Les études ont intégré les variations de débit du Séran. Le budget est de 3,3 millions d'euros supportés par CVE. Soucieuse de l'environnement et du changement climatique et forte des résultats de l'expérience similaire sur le Groin, la commune de Valromey-sur-Séran a décidé de donner un accord de principe à la société

Des marquages au sol vont être réalisés sur la commune ainsi que le changement des panneaux d'agglomération (deuxième partie).

Des travaux sont également prévus pour la réfection du petit patrimoine.

A la fin du mois de septembre, une 50<sup>aine</sup> de travaux divers ont été effectués par les employés communaux :

démontage de la bascule à Sutrieu, mise en place d'une barrière sur le mur du four de Vercozin, réfection de chemins forestiers à Lompnieu, mise en place de lambris à Chongnes...



**Pour des raisons d'absence et de maladie, l'équipe technique est réduite. Merci de votre indulgence quant au délai de réalisation des travaux.**



CVE pour qu'elle étudie la faisabilité de ce projet et que les élus puissent être capables d'en mesurer les avantages et les inconvénients.

Bien que n'ayant qu'un rôle consultatif, nous avons rédigé une lettre d'intérêt sous réserve de nombreuses précisions et de garanties encore à apporter par cette Société sur les aspects environnemental, patrimonial, économique et respect du voisinage.

Nous tiendrons compte des éléments apportés tout au long de l'avancée du projet avant de nous positionner définitivement en conseil municipal. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous rendre compte de l'avancée de ce projet.

\* CVE : Changeons notre Vision de l'Énergie -  
Producteur d'énergies renouvelables indépendant

## Mouvement de personnel

**Patrick Mégret**, agent technique, a souhaité prendre une disponibilité de 2 ans pour mener un nouveau projet professionnel. Un recrutement a été lancé pour son remplacement.

**Malika Baflost**, de retour de disponibilité, a réintégré l'équipe du secrétariat depuis le 6 septembre 2021.

## L'Association du Fleurissement est dissoute



**Lors de son assemblée générale du vendredi 10 septembre, l'Association Fleurissement et Environnement de Belmont-Luthézieu a été dissoute. A l'ordre du jour, beaucoup d'émotion et de nostalgie pour ce parcours de 31 ans d'activités qui ont égayé la commune, aussi bien par les fleurs plantées que par les moments festifs organisés : méchouis, spectacles, concours de belote...**

**Et oui, c'est fini.** Petit à petit, les bénévoles sont partis - 26 membres cette année... plus de 50 en 2017- et malgré de nombreux appels (bulletin, illi-wap, vœux du Maire...) personne ne les a remplacés.

Sur les deux dernières années 2020-2021, en temps de crise sanitaire, nous avons complété les vasques des hameaux en plantes vivaces et planté des géraniums autour de certains lavoirs.

Pour solder les comptes, **nous avons décidé :**

- De réaliser une table d'orientation installée sur le site de la mairie,
- D'acheter 4 bancs placés sur des chemins de promenade de l'ancienne commune de Belmont-Luthézieu ainsi qu'une table de pique-nique sur le site de la cascade de Cerveyrieu.
- De réhabiliter l'ancienne pompe à bras des pompiers. Nous la placerons à l'arrière de la mairie sur une estrade avec un texte explicatif sur son fonctionnement et son histoire.

- De faire un don d'argent à trois Associations et au Conseil municipal des Jeunes de Valromey-sur-Séran.

Enfin, en souvenir du méchoui et des si bons moments partagés, nous allons planter deux arbres à fleurs s'épanouissant en août sur l'esplanade où il se tenait.

Les membres de l'Association regrettent beaucoup de ne plus pouvoir continuer les animations habituelles. La Présidente Fabienne Bordet et certains membres souhaitent, si besoin, s'engager bénévolement dans d'autres projets mais sans responsabilités.

**Notre Maire, Pauline Godet,** nous a réconfortés par ces mots : **"Vous pouvez être fiers de vous pour tout ce que vous avez réalisé, avec une bonne gestion en toute transparence. Merci à vous tous."**



# L'étonnante aventure de l'usine de peignes Laguerre à Don et Belmont

par Louis Reynaud

*Voici plus de quarante ans, Louis REYNAUD, correspondant du Progrès, retraçait la saga de l'usine de peignes Laguerre. Il avait pu, pour cela, s'appuyer sur le Journal d'Odette Laguerre comme sur le témoignage d'ouvriers et employés de l'usine encore en vie. A la veille du centenaire de la mort de Maxime Laguerre en 1923, il a paru utile de rappeler ce que fut cette entreprise aux allures d'épopée en publiant une version actualisée de la série d'articles de Louis Reynaud.*

**Henri Reynaud.**

Alors que le 19ème siècle entre dans sa dernière décennie, le Valromey connaît une population très nombreuse, en particulier dans le bas du val, à Belmont et à Vieu. Les conditions de vie y sont extrêmement précaires pour le plus grand nombre de foyers. Quelques chèvres, une vache, parfois deux mais rarement plus, constituent le cheptel, auquel s'ajoutent les revenus incertains de la vigne, qui se remet à peine de la mortelle épreuve du phylloxéra.

### Misère de la fin de siècle

Chaque succession voit se répéter la division des parcelles, une règle à laquelle les médiocres bâtiments n'échappent d'ailleurs pas. C'est ainsi que le propriétaire de la cave n'est pas le même que celui du rez-de-chaussée, alors que celui d'une pièce de l'habitation doit passer à travers celle-ci à son frère ou sa sœur qui s'est vu attribuer la pièce voisine. Ainsi cohabitation et promiscuité sont-elles le lot commun de plusieurs générations.

Le paysage agricole témoigne éloquemment de la misère des populations. Les meilleurs terrains, les côteaux les mieux exposés sont le plus souvent intégrés dans des « domaines », propriété de ceux que l'on appelle alors les "bourgeois". Jacques Bonhomme a dû se contenter de défricher les pentes abruptes et arides : murettes et "murgers" demeurent les témoins silencieux de son obstination à survivre.

L'existence d'une masse de petits paysans faméliques assure aux gros propriétaires une main d'œuvre à bon marché, toujours disponible. Vers 1890, la journée de "fossérailles" vaut 0,50 F. On attend à la vigne que le jour soit suffisamment clair pour commencer à piocher. Au domaine Definod de Massignieu, on compte parfois plus de 50 journaliers courbés le long des treilles.

En juin, de grandes équipes de faucheurs, parfois jusqu'à vingt et plus, se déhanchent en cadence depuis la prime aube. Quant au fourrage nécessaire au maigre cheptel, il est récolté sur les parcelles escarpées, descendu ou remonté sur les "pressons" et les "embrasses" qui, avec la hotte et la "cavagne", constituent l'équipement de base.

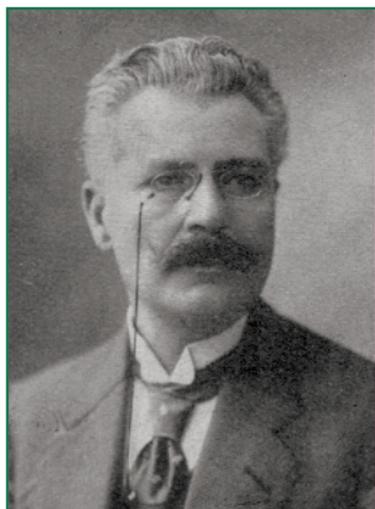
### Le poids de la précarité

L'alimentation est sobre au possible : la marmite de pommes de terre bouillies non épluchées, posée à même le sol, autour de laquelle s'agglutine la marmaille, compose le plat de résistance. Le pain gris, un peu de lard et les sous-produits de la fruitière complètent le repas. Le sucre se révèle une friandise rare, mais on pallie parfois les carences trop évidentes par des infusions de fer rouillé.

Le soir venu, on se serre autour de la cheminée, plus encore pour profiter de la lueur des flammes que pour jouir de la chaleur, car par souci d'économie, on n'allumera la lampe fumeuse qu'à la nuit noire.

Garçons et filles étant bien préparés à entrer au service des familles mieux nanties, il n'est pas rare que, dès 8 ou 10 ans, on aille "à maître", quelquefois pour sa vie entière, s'identifiant à ses patrons, épousant leurs sympathies ou leurs haines.

En l'absence de toute protection sociale, un événement imprévu (accident, décès, perte du cheptel, récolte calamiteuse ...) provoque le drame. Il faut alors recourir à l'emprunt de petites sommes que l'on rendra en journées ou dont on ne se libérera qu'en "abandonnant" au créancier quelque précieuse parcelle qui jouxte son domaine. La misère est stable, comme le franc, qui n'a pas bougé depuis 1803.



**Maxime Laguerre,**  
maire de Vieu de 1899 à 1923.

## Le défi de Maxime et Odette Laguerre

Cet état oscillant entre la gêne et la misère franche, au cœur de la *Belle époque*, Maxime et Odette Laguerre en sont très conscients. Lui, d'une famille de médecins d'origine lorraine, est passionné d'agriculture. Elle, née Garin de Lamorflan, fille d'un conseiller d'ambassade, a vu le jour à Constantinople. Sa jeunesse parisienne lui a apporté des diplômes et une vaste culture. Devenue journaliste, elle collabore à *L'Aurore* et à *La Fronde*, premier quotidien féministe du monde, fondé en 1898.

Grâce à l'héritage d'Odette, le jeune couple fait édifier à Don, sur un ancien cellier, une vaste demeure d'où l'on domine Artemare et le magnifique décor du Jura et des Alpes. Trois enfants y verront le jour. Odette a en effet refusé la direction d'un lycée de jeunes filles à Lyon pour ne pas devoir quitter son mari ...

Pour satisfaire sa passion de l'agriculture, Maxime Laguerre, devenu maire de Vieu en décembre 1899, s'est rendu acquéreur de la ferme de Glaron. Des bâtiments modernes sont mis en chantier et les méthodes d'exploitation ne tardent pas à être bouleversées. Glaron se met à produire des semences sélectionnées de céréales et graines fourragères vendues à la foire de Vieu ou distribuées gratuitement aux agriculteurs de la commune.

Le troupeau bovin, qui prend la suite du mouton, figure bientôt aux places d'honneur des Comices agricoles jusqu'à Bourg-en-Bresse. Peu après 1900, la première faucheuse mécanique fait sensation. Sur sa lancée, Maxime Laguerre fonde en 1913 la Caisse de crédit agricole de Champagne, avant d'être élu député à la Chambre l'année suivante.

Le jeune maire de Vieu, devenu conseiller général de l'Ain en 1904, est plus que jamais sensible à la détresse des plus pauvres de ses administrés. Or il sait que les initiatives généreuses qu'il vient de prendre dans le domaine de l'agriculture ne suffiront pas à vaincre le sous-développement dont souffre cette région surpeuplée. Il se convainc vite que seule la création d'emplois apportera le complément de ressources indispensable. Voilà le but que s'assignent alors Maxime et Odette Laguerre.

Pour y parvenir, l'exemple d'Oyonnax, qui connaît un développement certain depuis la création de l'industrie du peigne, semble une voie toute tracée.



**Usine de peignes Laguerre** vers 1912, à droite en quittant Don en direction d'Artemare (1<sup>er</sup> plan à gauche).

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

- Le 22/05/2021, **Naomie FALCONNIER**, fille d' Anthony Falconnier et Morgane Fleutiaux à Muffieu.
- Le 30/05/2021, **Lucien NIOGRET**, fils de Damien Niogret et Marion Thiercelet à Charancin.
- Le 26/07/2021, **Adalind CORNIL**, fille de Fabien Cornil et Cécile Ribaira à Massignieu.
- Le 01/09/2021, **Alice COUTURIER**, fille de Nicolas Couturier et Aude Blaser à Bioléaz.
- Le 11/09/2021, **Lily DION**, fille de Quentin Dion et Pauline Delatre à Don.
- Le 28/09/2021, **Charlie BURKART**, fille d'Antoine Burkart et Claire Michaud.

## Décès

- Le 16/05/2021, Marthe COUTURIER (Don)
- Le 24/05/2021, Monique GROS (Don)
- Le 06/06/2021, Yvonne PHILIPPE (Pont)
- Le 19/06/2021, Arnaud MASNADA (Champdossin)
- Le 19/07/2021, Claude ROCHE (Sutrieu)
- Le 08/08/2021, Lucien NIOGRET (Charancin)
- Le 17/08/2021, Natalia KOWALSKA-CHMIEL (Champdossin)
- Le 10/10/2021, Bernard BLACHE ( Bioléaz)

## Mariages

- Le 06/05/2021, Timothy VUYLSTEKE et Camille ROY à Belmont,
- Le 19/06/2021, Alexandre BARJERON et Dusica BRSTINA à Belmont,
- Le 28/07/2021, Kévin DEMARTHE et Marina CICCHILLITTI à Don.

# AGENDA

- **5 novembre 2021 - 18 h** - Fête d'Halloween à la Salle des fêtes de Belmont
- **11 novembre 2021** - Cérémonies : **10h 30** à Fitignieu, **10h 45** à Charancin et Luthézieu, **11h** à Belmont, Chongnes, Lompnieu et Sutrieu.
- **Repas des anciens** : **4 décembre** à Belmont, **5 décembre** à Sutrieu, **8 décembre** à Vieu, **9 décembre** à Lompnieu.
- **11 décembre** : Noël des enfants à la Salle des fêtes de Belmont
- **12 décembre** : Marché de Noël à la Salle des fêtes de Belmont, organisé par Vivre en Valromey Retord.
- **le 5 février 2022** - Vente de civet de sanglier et de boudin de porc à la salle des fêtes de Belmont.

# ASSOCIATIONS

## Arts en Valromey

La semaine Artistique d'Août 2021, à la salle des fêtes de Chongnes s'est déroulée dans une bonne ambiance avec 45 participants qui ont eu plaisir de se retrouver et créer de belles oeuvres.

**En 2022, ce sera du 1er au 5 août.**



## JAZZ'MUSE 2021 rayonne au-delà du Valromey

Pour la 5ème année consécutive, Val'Muse a organisé son cycle de master-class et de concerts autour du Jazz au mois de juillet.

Plus de 30 participants du Bugey, de France, d'Allemagne et de Suisse, ont offert à plus de 600 auditeurs neuf soirées de concerts et de "jams" (concerts improvisés) des Plans d'Hotonnes à Ceyzérieu en passant par le musée de Lochieu, le chalet d'Arvières, l'église de Sutrieu, le lac de Virieu le Grand... Merci à nos partenaires et notamment l'Ecole Montessori, le fournil de Belleypi, les Confitures de Malou, Le Pain de la Cascade, le Chaudron du Dagda, le food truck de Sutrieu... La prochaine édition aura lieu **du 9 au 18 juillet 2022 !**

## ARLO : vide-greniers et vente de galettes

Notre vide-grenier s'est tenu **le dimanche 25 juillet** dans une version allégée, sans restauration, ni buvette, ni exposition en raison des contraintes sanitaires. De nombreux exposants ont répondu présent pour le plus grand bonheur des "chigneurs".

Nous avons organisé notre vente de galettes cuites au four du village **le samedi 14 août**. Les habitants de Lompnieu et des autres hameaux apprécient beaucoup ce rendez-vous annuel et ont partagé un bon moment convivial.

